

Le

Quat

pages

de Boiesmont

www.ville-boiesmont.fr

N° 29 - MAI 2011



• Edito

Le beau temps de ces dernières semaines, qui met en valeur la beauté de notre village, ne doit pas nous faire oublier que pour conserver la qualité de notre cadre de vie, il convient de respecter les règles d'urbanisme qui régissent notre commune et dont un toilettage a été confié à Madame Génin, brillante architecte, qui avait élaboré notre plan local d'urbanisme. Il est également porté à votre connaissance que dès le mois de mai, l'instruction des documents d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, etc.) sera confiée aux services de la CACP, suite au manque de moyens des services de l'Etat.

Dans un contexte financier difficile, la commune entreprend des travaux importants de restauration et d'embellissement des dépendances du château, du lavoir et de la voirie. Il convient, dans cette conjoncture et pour faire des économies, de faire confiance aux mutualisations envisagées par un transfert de compétences à la CACP pour la collecte des ordures ménagères et pour l'éclairage public.

La réforme fiscale induite par la suppression de la taxe professionnelle a conduit la CACP à prendre deux décisions importantes, d'une part la mise en place du taux de cotisation foncière des entreprises (CFE), d'autre part un produit fiscal concernant les impôts des ménages pour 2011. Les taux communautaires pour la Taxe d'Habitation (TH) 6,63 %, le Foncier Bâti (FB) 0,242 % et le Foncier Non Bâti (FNB) 2,56% n'auront pour le contribuable qu'une évolution fiscale modérée.

Ces importants changements nous conduisent à une gestion prudente et rigoureuse de nos dépenses et pour ne pas alourdir la fiscalité locale dans ce nouveau contexte, nous nous attacherons à ne pas augmenter les taxes communales.

Bien à vous
J.C. Wanner



• Exposition d'artistes amateurs au château de Boiesmont

Le week-end du 25-26 mars a eu lieu l'exposition des artistes amateurs Boiesmontais au château. Sous l'égide de la municipalité, Armand et Maryvonne, secondés par Danièle, ont organisé, comme il y a deux ans, cette manifestation avec un grand sens artistique et un immense dévouement.



Une vingtaine de Boiesmontais, ainsi que quelques Vauréliens, nous ont fait l'amitié de présenter leurs œuvres : peinture à l'huile, acrylique, sur bois, sur porcelaine, encre de chine, aquarelles, pastels, sculptures, broderies, poteries, arbres et bijoux en perle de rocaille. L'exposition rassemblait 200 œuvres, toutes de qualité.

Les visiteurs se sont succédé tout au long du week-end, occasion pour les Boiesmontais de se rencontrer, opportunité pour les visiteurs extérieurs, peut-être plus nombreux cette année, de découvrir et d'apprécier notre joli village !

Tout s'est achevé par un pot de l'amitié offert par la municipalité, auquel étaient conviés tous les exposants. Un beau succès pour cette sympathique manifestation à renouveler dans les années à venir !



• Concours de boules du 3 avril

Le dimanche matin à 8h00, Boiesmont se réveille doucement, mais le 3 avril 2011, malgré un ciel couvert et la fraîcheur matinale, quelques courageux s'activent dans le parc paysager pour préparer l'accueil des sportifs amateurs ou confirmés, inscrits au concours de boules organisé par le Comité des Fêtes de Boiesmont.



Dès 9h00, le tournoi par équipes constituées est lancé dans une ambiance de rire et de grande convivialité, malgré la concentration de chacun pour réaliser le meilleur score. Les uns placent, d'autres tirent mais beaucoup font ce qu'ils peuvent...

Après ce premier tournoi, tous apprécient la pause déjeuner autour du buffet/barbecue.

L'après-midi, les participants, bien échauffés par les entraînements du matin, s'engagent dans un second tournoi, cette fois par tirage au sort.

La journée s'achève par la remise des récompenses dans l'ordre du classement par points obtenus. Chaque joueur est récompensé.

Une belle journée à renouveler !

Page 1

- Edito.
- Exposition artistes amateurs
- Concours de boules

Page 2

- Les travaux dans la commune - Urbanisme
- Pojet de nouveau couloir aérien

Page 3

- Quoi de neuf à l'école ?
- Le Boiesmont Tennis Loisirs
- Sports et Loisirs : n'oubliez pas les prochains évènements

Page 4

- Les "Roses de Pentecôte"
- Trucs et astuces
- Vie du Conseil
- Guide Pratique

• Les travaux dans la Commune - Urbanisme

Travaux

Comme annoncé dans le précédent bulletin, la municipalité a lancé les travaux de rénovation de la toiture des dépendances du château et de restauration du lavoir de la Grande Rue. C'est l'entreprise Chapon de Boisemont qui a été retenue pour exécuter ces chantiers. Le financement de ceux-ci est assumé pour moitié par une subvention de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement (PPI) et pour l'autre moitié par un emprunt de la Commune auprès du Crédit Agricole.

Logements 15 rue Maurice Fouquet :

Les logements locatifs de la rue Maurice Fouquet sont construits dans le respect des délais prévus et seront achevés pour une occupation en septembre. Une commission communale d'attribution sera désignée au prochain conseil municipal qui siègera avec un représentant de la préfecture.

Travaux de voirie Grande Rue :

La forte dégradation d'une partie de la Grande rue entre le Chemin du Parc et la Ruelle Hérou nécessite une réfection de la couche de roulement. Ces travaux seront entrepris dès cet été.

Urbanisme

Le Conseil Municipal a décidé d'entreprendre la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette tâche a été confiée à Madame

Génin, architecte-urbaniste, qui avait élaboré le dossier initial.

La modification du PLU prendra en compte les évolutions récentes du code de l'urbanisme ainsi que les orientations issues des lois Grenelle de l'environnement.

Ce projet comportera des adaptations du règlement concernant la zone UH pour préserver l'environnement et son caractère à vocation d'habitat résidentiel où la présence de la forêt contribue fortement à la qualité du cadre de vie.

Cette mission intégrera les évolutions des pratiques constructives et du développement durable en autorisant le principe des panneaux solaires ou photovoltaïques, toutefois particulièrement encadré, eu égard au caractère particulier de l'environnement et de l'intérêt paysager de la commune couverte par une ZPPAUP.

Enfin des clarifications seront apportées concernant la réglementation des annexes, abris de jardin, clôtures, portails, etc.

En fin d'élaboration, ce dossier sera soumis à enquête publique pendant un mois.

Le Conseil Municipal a confié aux services de la CACP l'instruction de tous les documents d'urbanisme concernant le droit des sols. Cette décision a été prise suite au désistement des services de l'Etat d'assumer cette tâche pour les communes de l'Agglomération de Cergy-Pontoise.

• Projet d'un nouveau couloir aérien au-dessus du Vexin



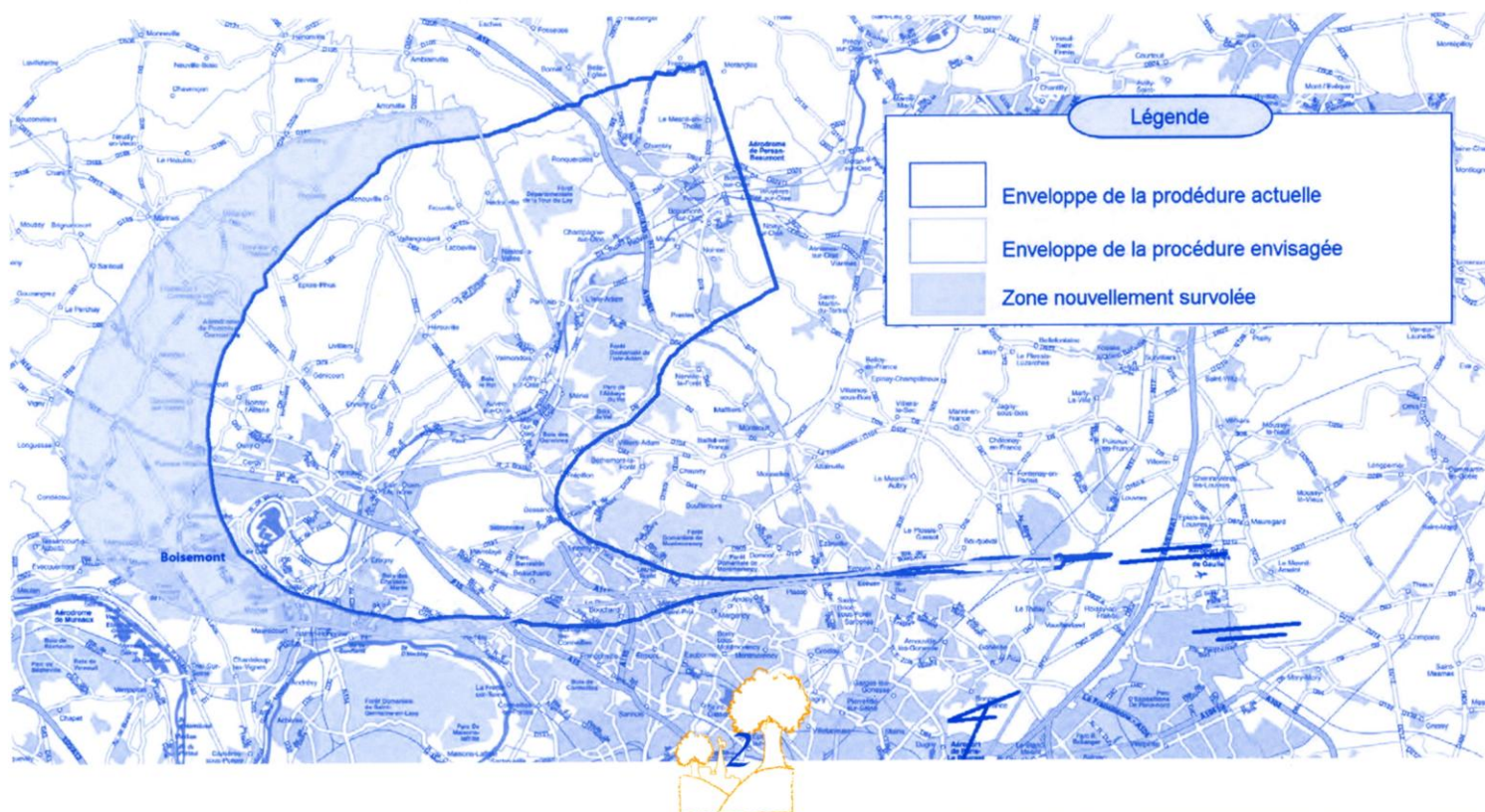
La Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) prévoit, dans le cadre du Grenelle de l'environnement, la modification des trajectoires de vols en phase d'atterrissage sur l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle. Si cette décision est validée, l'automne prochain, notre village, comme tout le territoire du Vexin et de la confluence, sera concerné. Ce sont plus de 240 000 habitants qui subiront de fortes nuisances aériennes et chimiques, dues à une concentration importante d'avions les survolant à une hauteur comprise entre 1900 et 900 m. Plus de 30 avions par jour survoleront le ciel de Boisemont. Ces mastodontes volants produiront, à chaque passage, un bruit d'environ 70 dB, l'équivalent d'un boulevard à très grand trafic. Ainsi, notre environnement et

notre cadre de vie exceptionnels se trouveraient menacés et sacrifiés. Une motion a été adoptée à l'unanimité par le conseil municipal le 4 mars dernier pour émettre un avis défavorable à ce projet.

Une enquête publique s'est achevée le 2 avril, et un certain nombre d'habitants ont signé le registre pour exprimer également leur opposition à la modification des trajectoires des survols du nord ouest Francilien.

Beaucoup d'élus et d'associations de défense de riverains, au premier rang desquelles le Collectif Inter-associatif du Refus des Nuisances Aériennes (CIRENA), luttent pour protéger notre territoire et ses habitants. Une mobilisation est plus que jamais nécessaire pour protester contre ce projet nuisible.

Pour plus de renseignements, consulter le site internet complet du CIRENA (<http://www.cirena.net>).



• *Quoi de neuf à l'école ?*

Après les fêtes de Noël, c'est autour de la galette et du traditionnel loto que, cette année encore, parents et enfants se sont retrouvés. C'était le vendredi 28 janvier. Les enfants, quant à eux, avaient déjà tiré les rois quelques jours auparavant. Ce fut une soirée très réussie et la salle avait bien du mal à contenir tous les participants.

Pour Mardi Gras, le 8 mars, tous les enfants sont venus déguisés.

Le samedi 19 mars, grand défilé du carnaval à travers les rues de Boisemont. Cette année, le thème choisi était la rencontre des continents : des chapeaux chinois, des marottes en forme de dragon, de redoutables guerriers zoulous côtoyaient des princes et princesses vénitiens.



Le 28 mars, la classe de Sandrine (CE2-CM1-CM2) est partie en classe "découverte" à Taizé pour une petite semaine sur les traces d'Harry Potter, le plus célèbre des sorciers. Une occasion idéale d'allier littérature et sciences puisque les enfants ont participé à divers ateliers : plantes carnivores, construction d'une montgolfière, expériences de chimie et de magie, bestiaire de l'imaginaire, sans oublier des ateliers littéraires autour du premier volume de la saga. Les enfants sont rentrés ravis le vendredi 1er avril.

Au mois de juin, la classe de Josiane (GS-CP-CE1) ira à la ferme d'Eancourt participer à un atelier pédagogique sur les abeilles, la classe de Danièle ira visiter les ruches d'un apiculteur, et toute l'école ira voir le film "Pollen" à l'Antarès. Début mai, les CE2-CM1-CM2 bénéficieront de 7 séances de tennis, toujours avec Dominique Féron.

Enfin la sortie de fin d'année se fera cette année au parc de loisirs "Aventure Land", à Magny en Vexin, le jeudi 11 juin. Gageons que les enfants adoreront les parcours acrobatiques dans les arbres !

• *Tennis et soleil : la vie reprend sur les courts du BTL !*

Avec le printemps quasi-estival, le tennis retrouve tout son dynamisme. Avec l'arrivée de quelques nouveaux membres, notre club atteint, en avril, plus de 50 adhérents.

Début mars, les membres du bureau ont participé au Challenge des Dirigeants. Cette animation, qui a pour but de faire jouer les clubs de tennis du Val d'Oise entre eux, a permis au BTL de rencontrer les membres dirigeants des clubs de tennis de Cergy et de Vigny. Des matches en double mixte, suivis d'un buffet copieux, ont permis des échanges conviviaux et privilégiés. Le BTL renouvellera cette expérience l'année prochaine.

L'équipe hommes est inscrite aux Championnats de Printemps et à la Coupe Potel. Nous souhaitons plein succès à nos tennismen qui défendront, dans les semaines à venir, les couleurs de Boisemont.

En juin, Dominique Féron, enseignant du BTL, fera passer les "tests des balles" aux jeunes.

La fête du BTL aura lieu le samedi 18 juin - avec un report au 25 juin en cas de problème de météo -. Merci de bien vouloir noter ces dates dans vos agendas. Le matin aura lieu le tournoi adultes des membres du club et l'après-midi celui des jeunes de l'école de tennis. Les préinscriptions à tarif préférentiel, pour la saison suivante, démarreront ce jour-là.

En attendant, bonne saison tennistique à tous nos adhérents ainsi qu'à tous ceux qui souhaitent le devenir. N'hésitez pas à nous contacter.

Les membres du bureau :

Christine Merveille : Présidente (01 34 42 02 93) – Françoise TREFFOT : Secrétaire (06 88 06 36 46) – Maryse TENAILLON : Trésorière (09 60 44 60 23) – Philippe BADOU : Capitaine Equipe Masculine (01 30 32 93 51)



Sports et Loisirs : n'oubliez pas les prochains évènements :

Dimanche 15 mai 2011 : Journée à Fontainebleau "culture et parcours aventure", organisée par le Comité des Fêtes

Samedi 21 mai 2011 : Concert Gospel en l'église de Courdimanche, à 20h30

Samedi 28 mai 2011 : Concert Gospel en l'église Sainte-Claire de Vauréal, à 20h30

Dimanche 5 juin 2011 : Journée pêche à l'étang de Sagy, organisée par le Comité des Fêtes

Samedi 18 juin 2011 : Fête du Boisemont Tennis Loisirs

Samedi 25 juin 2011 : Feux de la Saint Jean, organisés par la mairie et le Comité des Fêtes

Samedi 25 juin 2011 : Fête de l'école (Spectacle et kermesse)



• Les "Roses de Pentecôte"



Une nouvelle variété de fleurs ? Mais non, pas du tout, c'est ainsi que nos voisins d'Outre-Rhin appellent les pivoines ! Les Anglais parlent de "peony". En Espagnol et en Italien, ce sont des "peonia", dénomination dans laquelle on retrouve l'appellation latine "paonia". Originaire de diverses régions de l'Europe à l'Extrême-Orient, la pivoine se trouve dans de nombreux parcs et jardins. C'est une plante vivace dont il existe un grand nombre

de variétés : herbacées, arbustives ou en arbre aux fleurs simples, semi-doubles ou doubles, de couleurs très variées comme le blanc, le jaune ou de nombreuses nuances de rose jusqu'à rouge foncé.

Dans l'antiquité, la pivoine était aussi connue pour ses vertus médicinales : les grecs l'utilisaient comme remède pour bon nombre de "maux de femmes" ; et selon les chinois, sa racine contribue à enrichir le sang, consolider le yin, réguler le foie et calmer la douleur.

De nos jours, ce sont certainement surtout ses qualités ornementales que les jardiniers, qu'ils soient amateurs ou professionnels, apprécient.

• Trucs et astuces

Nous connaissons tous quelques "petits trucs" transmis par nos chers ancêtres. En voici quelques uns qui pourront peut-être vous aider à protéger notre environnement et faire des économies !

Entretien de l'argenterie :

- Mettre de l'eau bouillante additionnée de sel de cuisine dans un récipient en verre.
- Plonger un morceau de papier alu et placer les couverts ou tout autre objet dessus. Un phénomène d'électrolyse se produit et l'objet devient brillant.
- Changer le papier alu dès qu'il ternit.

Raviver les géraniums :

- Arroser de café noir froid, non sucré. Cure de jouvence naturelle garantie !

Engrais bon marché pour plantes d'intérieur :

- Ecraser des coquilles d'œufs et les mettre directement dans les pots. Les plantes apprécient beaucoup.

- Arroser vos plantes avec l'eau de cuisson refroidie des œufs ou légumes, les restes d'infusion ou de vin, le marc de café ou les feuilles de thé.

Entretien du barbecue :

- Après utilisation, laisser le feu s'éteindre avec la grille dessus jusqu'à ce que les restes d'aliments soient grillés. Une fois refroidie, frotter la grille avec du papier journal, puis laver normalement.

Nettoyer un ordinateur :

- Ecran : avec une lingette pour lunettes
 - Parties extérieures : alcool à 90°
- Résultats : écran parfait, poussière éliminée, traces de doigts disparues.

Nettoyer le cuir blanc : chaussures, sac à main...

- appliquer du lait de toilette avec un coton.
- laisser sécher, essuyer avec un chiffon doux.

Essayez ... ça ne coûte rien et c'est écologique !

• Vie du Conseil

Principales décisions de votre Conseil Municipal (voir les comptes-rendus détaillés sur le site Internet de la commune)

Conseil Municipal du 4 mars 2011

Eclairage public - évolution de la compétence - schéma directeur d'aménagement lumière.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le principe de l'unification de la compétence éclairage public sur le territoire cergypontrain à compter du 1er juillet 2012 ainsi que la modification des statuts de la Communauté d'agglomération concernant la compétence facultative éclairage public. Le Conseil Municipal approuve également le rapport de la Commission Locale d'Evaluation de Transferts des Charges et prend acte de l'impact pour chaque commune de ce transfert sur l'attribution de compensation.

Collecte sélective - fin de la convention avec la CACP

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la convention passée avec la CACP pour la collecte sélective prendra fin le 30 juin 2011.

Marché collecte des Ordures Ménagères

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le marché de collecte des déchets ménagers et assimilés a été attribué à la société SEPUR dans le cadre du groupement de commande autorisé par délibération du 2 juillet 2010. Il est précisé qu'à compter du 1er juillet 2011 cette même société assurera la collecte sélective le mercredi.

Modification du PLU

Pour faire suite à la décision de modification du PLU, monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la S.A.R.L. d'architecture et d'urbanisme Anne GENIN & Marc SIMON a été retenue pour mener à bien cette modification.

Projet de modification de la circulation aérienne

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'ouverture de l'enquête publique relative à un projet de modification permanente de la circulation aérienne des procédures d'approche aux instruments de l'aérodrome de Paris-Charles de Gaulle, précise qu'un registre d'enquête est disponible en Mairie aux heures d'ouverture jusqu'au 2 avril.

Considérant que ce nouveau plan accentuera les nuisances par le survol de la commune de plus de 30 avions par jour sans qu'aucun maximum ne soit indiqué, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne un avis défavorable au projet de modification des trajectoires d'approche de Roissy. Il demande qu'un autre projet qui ne transfère pas les nuisances, mais les réduise pour l'ensemble des populations, soit élaboré et soumis à enquête publique.

SORTIES NATURE 2011

Le nouveau programme des animations "nature" organisées par le Conseil Général est arrivé.

Ces sorties sont l'occasion de découvrir la nature dans un cadre convivial, guidées par des animateurs, en privilégiant la marche comme moyen de découverte.

Vous pouvez consulter le programme sur le site de Boisemont, rubrique "cadre de vie/Environnement".

• Mairie de Boisemont

Ouverture au public :
mardi, vendredi, samedi 9h à 12h,
le mercredi de 16h à 18h30.

Tél. : 01 34 42 34 98

fax : 01 34 42 35 68

Adresse électronique :

commune.boisemont@wanadoo.fr

Site : www.ville-boisemont.fr

• Numéros d'Urgence.

SAMU ou médecins de garde	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Hôpital de Pontoise	01 30 75 40 40
Centre Antipoison	01 40 05 48 48
GAZ (dépannage)	0810 433 095
EDF (dépannage)	0810 333 095
VEOLIA (eau)	0811 900 400

